Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
Sous-direction du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse,

- Vu l'arrêté du 19 juillet 2018 autorisant au titre de l'année 2019 l'ouverture du concours externe de recrutement de professeurs agrégés de l'enseignement du second degré,

- Vu l'arrêté du 12 octobre 2018 nommant les présidents des jurys des concours externes de l'agrégation ouverts au titre de la session 2019,

- Vu les propositions de la présidente de jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours externe de l'agrégation section allemand est constitué comme suit pour la session 2019 :

Présidente

Mme Elisabeth ROTHMUND Maître de conférences des universités	Académie de PARIS

Vice-Président

M. Fabrice MALKANI Professeur des universités	Académie de LYON

Secrétaire Général

M. Laurent GAUTIER Professeur des universités	Académie de DIJON

Membres du jury

Mme Sylvie ARLAUD Maître de conférences des universités	Académie de PARIS
Mme Martine BENOIT Professeure des universités	Académie de LILLE
Mme Martine DALMAS Professeure des universités	Académie de PARIS
M. Laurent DEDRYVERE Maître de conférences des universités	Académie de PARIS
Mme Sylvie DELABRE Professeure agrégée	Académie de DIJON
M. Eric DORTU Professeur de chaire supérieure	Académie de VERSAILLES
Mme Anne-Françoise EHRHARD-MACRIS Maître de conférences des universités	Académie de LILLE
M. Patrick FARGES Professeur des universités	Académie de PARIS
M. Florent GABAUDE Maître de conférences des universités	Académie de LIMOGES

Mme Elisabeth GUILHAMON Professeure des universités	Académie de BORDEAUX
Mme Ida HEKMAT Maître de conférences des universités	Académie de BESANCON
Mme Brigitte HENNING Professeure agrégée	Académie de LYON
Mme Alice HOWALDT-BOUHEY Professeure agrégée	Académie de VERSAILLES
Mme Susanne KLAGGES-MILLET Professeure agrégée	Académie de LYON
Mme Françoise LARTILLOT Professeure des universités	Académie de NANCY-METZ
M. Daniel MEYER Maître de conférences des universités	Académie de CRETEIL
M. Pierre-Yves MODICOM Maître de conférences des universités	Académie de BORDEAUX
M. Frederic WEINMANN Professeur agrégé	Académie de PARIS

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 12 février 2019

Pour le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse
et par délégation,
Le sous-directeur du recrutement

Jean-François PIERRE